



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

Une diversité de productions ancrées dans leur territoire

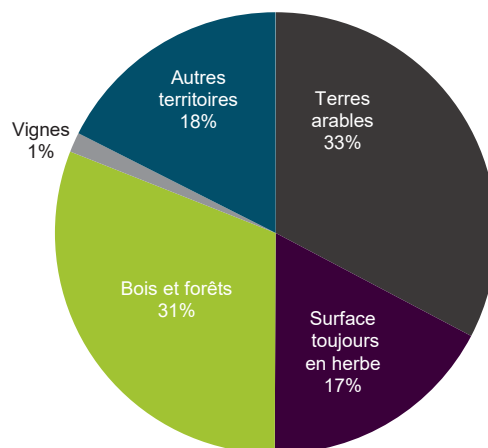
La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, un des fleurons des AOP fromagères de France et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



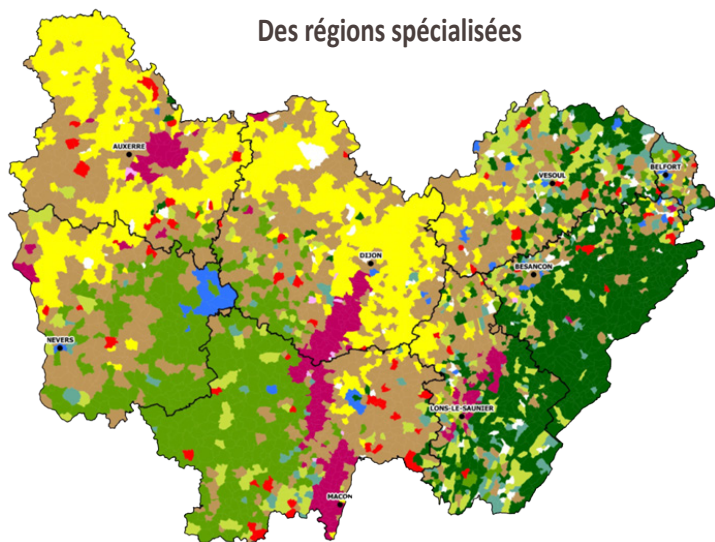
Un ancrage agricole marqué

Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,56 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart du territoire contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4 % de la valeur ajoutée (premier score avec la Nouvelle-Aquitaine) contre 1,7 % en moyenne au niveau national.

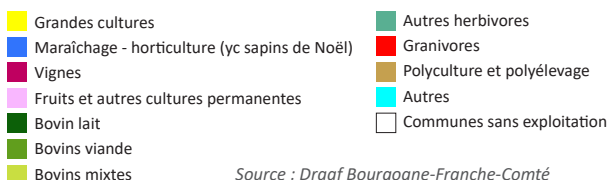
Occupation du territoire France



Des régions spécialisées

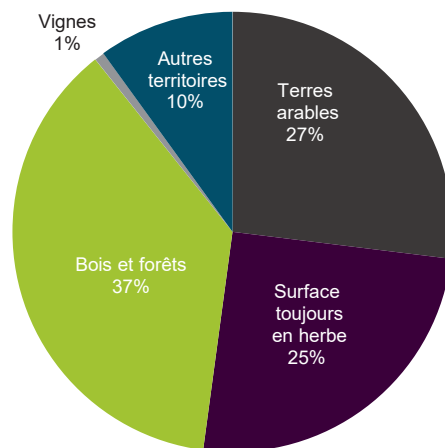


Orientations technico-économiques



Source : Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle 2018

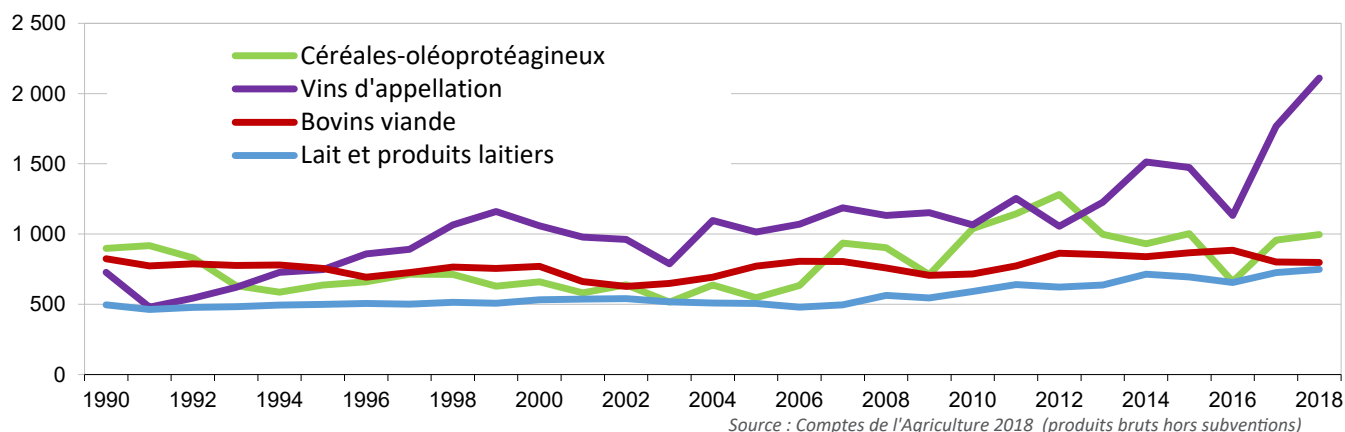


Chambre d'agriculture de l'Yonne

En 2016, près de 51 000 personnes travaillent dans les exploitations de façon permanente représentant 39 333 unités de travail annuel. Les exploitants et leur famille représentent les trois quarts de ces actifs. En 2016, 26 400 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 17 %, le Doubs 11 % et le Jura 10 %. Avec 119 hectares en moyenne en 2016, la SAU de ces exploitations est élevée (87 ha en France). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2018, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions) de 5,8 milliards d'euros.

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté

milliers d'euros



Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

En Bourgogne-Franche-Comté, une exploitation sur quatre est spécialisée en grandes cultures. Les productions végétales (hors vigne) sont de gros contributeurs à la formation du produit brut hors subventions de l'agriculture avec 1 017 millions d'euros en 2018. La région compte 977 430 hectares en céréales, oléagineux et protéagineux en 2019. Les trois quarts sont implantés en céréales. La sole en oléagineux recule et ne représente plus que 18 % de la surface. Les protéagineux couvrent dorénavant plus de 27 000 hectares. Ces grandes cultures sont majoritairement situées sur des terres à potentiel agronomique limité. Les rendements en céréales sont ainsi inférieurs à la moyenne française. En 2019, le rendement en blé de la région s'établit à 70 q / ha contre 79 q / ha au niveau national. Néanmoins, la qualité des grains assure des débouchés en meunerie pour le blé ou en brasserie pour l'orge et permet des exportations vers le bassin méditerranéen ou le nord de l'Europe. Les colzas sont toujours la tête de rotation dominante. Mais, face aux événements climatiques qui compromettent leur bonne implantation et aux impasses techniques dans la lutte contre les insectes, les agriculteurs recherchent d'autres solutions.

La production de soja a triplé depuis 2010 et atteint actuellement 34 400 hectares pour une production de 85 500 tonnes. Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Chalon-sur-Saône qui a démarré en 2014 avec une capacité de transformation de 40 000 tonnes de soja non OGM.

La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (2 300 ha) et la betterave (2 800 ha). La première est implantée majoritairement en Haute-Saône et dans le Jura en lien avec la coopérative Interval mais aussi dans l'Yonne grâce à des contrats avec la chanvrière de l'Aube. Concernant la seconde, la fermeture de la dernière sucrerie implantée en région en 2008 et la fin des quotas betteraviers en 2017 conduisent à une érosion des surfaces implantées.

Résultats des tonnages grandes cultures

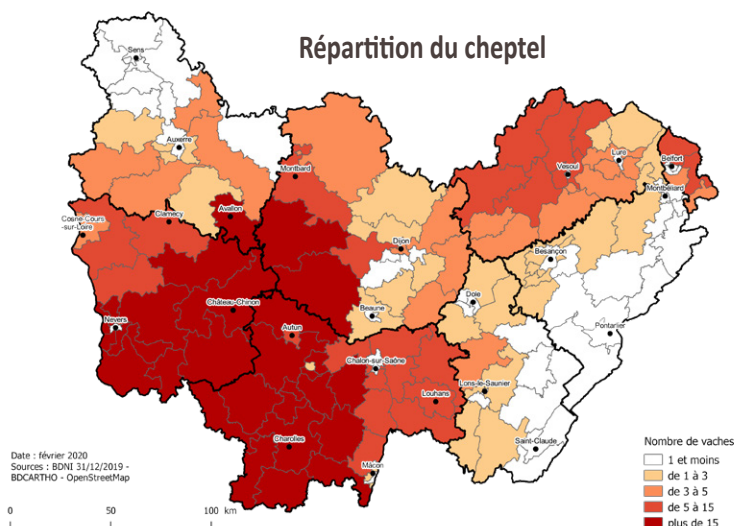
En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Total céréales	1 255 147	125 808	285 881	669 972	499 450	658 908	1 576 944	45 135	5 117 245
dont blé	688 760	49 580	125 060	333 794	277 648	295 564	900 450	23 305	2 694 161
dont orges	455 000	38 290	59 640	201 630	119 580	101 590	558 710	5 170	1 539 610
dont maïs	56 014	24 276	86 840	65 618	73 198	183 489	58 254	14 931	562 620
Total oléagineux	146 887	9 729	34 376	33 337	73 103	64 126	85 900	3 125	450 583
dont colza	100 880	6 930	16 830	11 520	57 800	37 800	46 400	2 720	280 880

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2019

L'élevage dominé par la production de bovins viande

En région, une exploitation (moyenne ou grande) sur cinq est spécialisée en bovins viande. Ces élevages rassemblent 1,315 million de bovins présents en 2019 dont 489 291 vaches nourrices. Depuis 2016, le cheptel bovin allaitant est en réduction dans la région. 90 000 bovins dont 35 000 vaches ont disparu, soit 7 % des effectifs dans les deux cas. Cette baisse est généralisée sur les 8 départements. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 43 et 25 % de l'ensemble. Une exploitation bovins viande (hors exploitations de 10 vaches nourrices et moins) élève en moyenne 72 vaches avec des systèmes d'exploitation essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise, les races Limousine ou Salers sont en progression.

Les élevages de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement orientés vers l'activité de naisage. Ainsi, en 2019, 186 800 animaux maigres produits en région sont exportés pour l'engraissement vers l'Italie, l'Espagne ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb.



Source : Draaf Bourgogne-Franche-Comté

En 2019, 307 800 bovins de la région ont été abattus, pour un volume de 104 892 tonnes de produits finis, ce qui représente 7 % de la production nationale. Ces animaux sont transformés à plus de 50 % dans les outils de la région, 30 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 7 % en Bretagne (source Interbev). Pour mémoire, environ un quart du tonnage produit provient du cheptel laitier en Bourgogne-Franche-Comté (source Interbev).

La Saône-et-Loire, première productrice de bovins finis

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	72 846	6 798	9 148	131 913	29 377	208 611	27 502	3 096	489 291
Tonnes bovins abattus	15 608	7 394	8 438	12 347	14 460	38 308	7 245	1 092	104 892

Source : Agreste - BDN1 au 31/12/2019



Wikimedia

..... L'agriculture en BFC

Certaines productions de viande bovine régionales s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOP « Bœuf de Charolles ». En 2019, 116 élevages habilités livrent 10 à 30 bêtes pour un volume total de 533 tonnes sous cette appellation. Une IGP « Charolais de Bourgogne » est également présente depuis mai 2017. Elle regroupe 790 éleveurs et s'étend sur l'ensemble des départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire ainsi que le sud de la Côte-d'Or, en Puisaye et en Avallonnais dans l'Yonne. En 2019, 356 tonnes sont produites par les producteurs engagés dans l'IGP « Charolais de Bourgogne ». Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Bœuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

Le Comté, première AOP fromagère de France

En Bourgogne-Franche-Comté, environ 4 700 exploitations produisent du lait, dont 3 000 sous signe de qualité. En 2019, le nombre de bovins laitiers s'élève à 565 000 têtes, dont 258 300 vaches laitières. Ce cheptel avait atteint un pic en 2016 avec 265 500 vaches pour 607 000 bovins. Depuis, seul le Territoire de Belfort n'est pas concerné par la réduction du cheptel laitier. Ces vaches sont détenues

majoritairement par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône. Une exploitation laitière de la région élève en moyenne 63 vaches (hors exploitations de 10 vaches laitières et moins) et livre 384 700 litres de lait. En 2019, ces élevages produisent plus de 1,5 milliard de litres de lait et contribuent à hauteur de 726 millions d'euros au produit brut régional.

Le Doubs et le Jura concentrent respectivement 38 % et 20 % des livraisons régionales.



Produits laitiers

Le Doubs, premier producteur de lait

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Effectifs VL (2019)	14 280	101 323	54 797	3 324	46 166	21 042	12 507	4 871	258 310
Livraisons à l'industrie (1 000 l) (2019)	89 964	607 995	323 414	15 491	289 280	127 855	94 427	29 077	1 577 504

Source : Agreste - BDNI, Enquête annuelle laitière 2019



France Info

Dans ces départements, la production de lait est principalement destinée à la filière sous appellation d'origine protégée (AOP) pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Les exploitations valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif. Au total, 145 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France en volume, pour un total régional de 66 333 tonnes en 2019. Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante. En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « conventionnel », par opposition

au lait utilisé dans la fabrication des fromages AOP du massif jurassien. Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP telles l'Epoisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. En 2016, une IGP « Soumaintrain » est reconnue, suivie en 2017 de l'IGP « Brillat-Savarin ».

Des vignobles prestigieux

Production de vins (hl) par département

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 522	2 113	1 549	13 035	7 763	34 110	745 387
dont superficie en AOP (ha)	9 438	1 976	1 419	12 911	7 712	33 456	442 976
Part de la superficie du vignoble régional	28 %	6 %	5 %	38 %	23 %		
Production de vins (hl) vendanges 2019	350 319	53 141	88 681	531 010	354 820	1 377 971	41 320 024

Source : Agreste-Statistique agricole annuelle provisoire 2018 ; DRDDI (récolte 2019)

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur environ 34 110 hectares en 2019. La production viticole représente plus du tiers de la valeur de la production agricole régionale avec 2 milliards d'euros en 2018. Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « village », « régionale » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d'appellation Bourgogne couvre du nord au sud quelques 30 000 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 7 800 hectares de vignes en production, abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte de Beaune. Il abrite des crus mondialement connus et valorise environ 9 500 hectares de vignes. Plus au sud, avec 13 000 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous AOP de la région. Les cépages rois de ces terroirs sont le

Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre possède le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, essentiellement blancs, sont produits sur 1 500 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) associés au Chardonnay et au Pinot noir composent les vins sous appellation du département du Jura. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 100 hectares et compte six AOP viticoles. En 2019, la production régionale de vin est estimée à près de 1,4 million d'hectolitres, la quasi-totalité en vins d'appellation. Elle est en net recul par rapport à la très grosse récolte 2018, mais aussi par rapport à la moyenne quinquennale qui s'établit à 1,7 millions d'hectolitres, soit une baisse de 20 % de la production. Seules la Nièvre et dans une moindre mesure l'Yonne sont épargnées par cet aléa.

Les AOP viticoles

